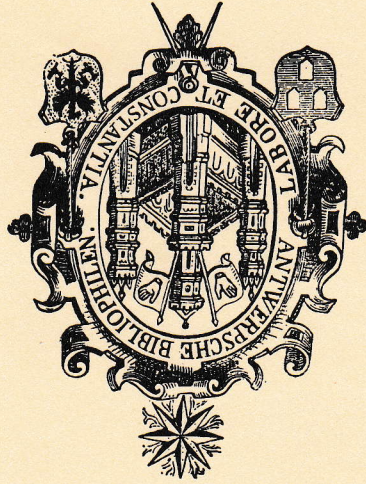


ANTWERPEN



Jaargang 73  
1995

JARBOEK VAN DE  
"VEREENIGING DER ANTWERPSCHE  
BIBLIOPHIIELEN"

DE GULDEN PASSER



COMPOSITION N'EST PAS RAISON?  
UNE CONTREFAÇON LIÉGEOISE  
DE LA THÉORIE DE L'IMPÔT DE MIRABEAU (1761)

DANIEL DROIXHE

*Au début des années 1980, le Centre de Philologie et d'Histoire littéraire wallonnes de l'Université Libre de Bruxelles a entrepris l'étude du matériel typographique liégeois du XVIII<sup>e</sup> siècle afin d'identifier les éditions clandestines sorties des presses de la principauté. A la différence d'autres centres d'édition de la même époque, comme Neuchâtel, Liège n'a pratiquement pas conservé d'archives d'imprimeurs. La bibliographie ou bibliologie matérielle constitue donc la voie principale de reconstitution de la production locale 'souterraine', quand celle-ci se dissimulait sous les fausses adresses de 'Londres', 'Paris', 'Amsterdam', 'Pékin', etc. La comparaison entre des éditions avérées, portant la marque incontestable des ateliers du cru, et ce matériel clandestin a permis d'attribuer à des imprimeurs comme Jean-François Bassompierre et Clément Plomteux la reproduction de nombreux écrits philosophiques, dus aux principaux auteurs du temps. La typographie liégeoise se fit notamment une spécialité de procurer au public les oeuvres 'complètes' de certains d'entre eux, en devançant quelquefois l'édition française, hollandaise ou suisse, qui entretenait cependant avec les écrivains des relations plus directes et plus étroites. Bassompierre et Plomteux furent ainsi parmi les premiers à donner des recueils d'oeuvres de Montesquieu et d'Helvétius. Il était notoire, par ailleurs, que les ballots de livres transitant par la principauté, entre la Hollande et la France, y étaient souvent ouverts et que les contrefacteurs ne manquaient pas de prendre copie des ouvrages commercialement les plus prometteurs.*

*Cette réputation de l'édition liégeoise est évoquée par Diderot dans la Lettre sur la liberté de la presse, ou Lettre sur le commerce de la librairie (éd. L. Versini, Paris, Laffont, 1995, t. III, p. 108). Marмонтel a aussi raconté avec quelle impudence le brigandage des bords de Meuse, défiant les règles de la Librairie française, s'était exercé à ses dépens.*

*L'étude ci-dessous offre une autre illustration des pratiques incriminées, en posant la question de la valeur heuristique d'un certain type d'ornementation.*

En décembre 1760, Voltaire écrivait à Madame d'Épinay: 'Vous a-t-on parlé d'un livre de M. de Mirabeau, intitulé *Théorie de l'impôt*? C'est un orage, tout y est confondu, obscur' - 'des calculs faux, des idées justes, de l'éloquence, de l'amphigouri'. Voltaire reçoit l'ouvrage un mois plus tard et le sentiment qui domine, à sa lecture, est résumé par un mot, dans la correspondance adressée à Thieriot et aux d'Argental: 'absurde'. Dans son exemplaire de Saint-Pétersbourg, il écrira: 'Il faut donner à l'auteur le premier prix en galimathia'<sup>1</sup>.

Un des écrivains qui polémiquèrent à l'époque avec Mirabeau témoigne que le livre était devenu 'le sujet de toutes les conversations' à cause de la 'hardiesse de l'écrivain', de la 'nouveau des idées' et de la 'singularité des expressions'<sup>2</sup>. Ce succès de scandale ne pouvait laisser indifférente la librairie liégeoise. Dans son vieux répertoire bibliographique des *Fausse adresses*, Emil Weller attribuait à celle-ci une contrefaçon de la *Théorie de l'impôt* prétendument parue à Avignon en 1761<sup>3</sup>. Parmi les éditions conservées à la Bibliothèque Nationale, une seule porte cette adresse d'Avignon (cote R. 44023). Elle a 324 pages (dont deux pages de *Table*, plus huit pages d'*Avertissement*), alors que les autres éditions de 1760 et 1761, parues sans lieu d'impression, sont toutes plus volumineuses, l'accroissement pouvant aller de cent à deux cents pages environ.

Il faut croire que Weller, qui ne précise jamais quels sont les imprimeurs en cause, avait acquis une bonne connaissance de la production liégeoise. Le volume de la Bibliothèque Nationale sur ce point en effet, à n'en pas douter, des presses de Jean-François Bassompierre. On remarque d'abord, à la page de titre, une gravure sur

<sup>1</sup> BEST. D9464; *Corpus des notes marginales de Voltaire*, Berlin: Akad. Verlag, 1994, t. 3, p. 653 et 886.

<sup>2</sup> CH.-E. PESSÉLIER, *Doutes proposés à l'auteur de la Théorie de l'impôt*, Amsterdam, 1760, *Avertissement*.

<sup>3</sup> *Die falschen und fingierten Druckorte*, 1864, 3 vol.; reprod. Olms, 1970.



bois qui a joui d'une longue carrière dans l'édition principautaire: un cartouche hachuré, hérissé de quatre pointes et surmonté d'une fleur de lys, dans un encadrement de rinceaux (cf. reproductions 1 à 3). Cette vignette se rencontre dès 1735 dans une *Disquisitio physico medica* sur les vertus curatives des sources thermales de la région. L'opuscule porte la marque de Jean-Philippe Gramme. La gravure se retrouve en 1744 dans une édition de Bassompierre. La transmission ne pose pas trop de problèmes, Gramme paraissant mettre fin à ses activités au début des années 1740. Il est plus difficile d'expliquer pourquoi son matériel serait alors partagé entre plusieurs imprimeurs<sup>4</sup>.

La question de l'unicité des ornements gravés sur bois est de plus en plus discutée, en bibliographie matérielle<sup>5</sup>. La valeur démonstrative des compositions typographiques constitue un autre champ d'interrogation. Des éléments typographiques 'standard', des fleurons d'utilisation très courante, partagés par divers ateliers, sont susceptibles d'entrer dans les mêmes types d'assemblage. Comme leur combinaison n'est pas infinie, différents ouvriers ont pu réaliser des modèles similaires en travaillant indépendamment. L'édition considérée compte une dizaine de compositions. Le rapport que cette ornementation entretient avec celle en usage chez Bassompierre à la même époque est suffisamment illustré par les reproductions qui suivent. Bornons-nous à souligner que trois compositions figurent dans les éditions de la *Grandeur d'âme*, de Caraccioli, données par Bassompierre en 1761 et 1762, dont on possède un exemplaire d'imprimeur<sup>6</sup>. On remarquera (reprod. 13-

<sup>4</sup> 'C'est le bouquet... Histoire d'un ornement typographique liégeois du XVIIIe siècle', *Gutenberg-Jahrbuch* 1994, p. 211-28.

<sup>5</sup> Cf. S. CORSINI, 'La contrefaçon du livre sous l'Ancien Régime', *Les presses grises. La contrefaçon du livre (XVIe-XIXe siècles)*, éd. Fr. MOUREAU, Paris: Aux amateurs de livres, 1988, p. 22-37. V. aussi, pour l'étude des ornements, *Voltaire imprimé tout vif. Un choix d'éditions suisses, 1723-1778*, préparé par J.-D. CANDAU, S. CORSINI, J. RYCHNER, Genève-Neuchâtel: Bibl. publique et universitaire; Lausanne: Bibl. cantonale et universitaire, 1994.

<sup>6</sup> Collections de la Bibl. centr. de la ville de Liège. Autres exemplaires: B.N., R. 19614; Bruxelles, Bibliothèque royale, VB 3718 A.



14) qu'une composition de l'*Impôt* montre un élément inventé dans le *Tableau de la mort* de 1761 (la réglette surmontant le gland). La dernière illustration tirée de l'*Impôt* (reprod. 15) met sur la voie d'une autre contrefaçon de 1761, l'*Empire des Zaziris de Tiphaigne* de La Roche. L'ornement qui unit ces deux impressions connaîtra également une modification dans des éditions Bassompierre de 1761 et 1762, comme en témoigne le type III/A7 de l'inventaire des 'systèmes ornementaux' liégeois<sup>7</sup>. S'il s'agit bien d'une seule et même composition, conservée dans la même forme, ceci permet de situer assez précisément le moment de l'altération.

La datation des modèles peut avoir son intérêt. La récurrence de certaines compositions paraît en effet nettement plus limitée dans le temps que celle de l'ornement gravé. Leur durée d'utilisation se réduit éventuellement à deux ou trois ans. L'adéquation entre une édition déterminée et la 'chronologie ornementale' est susceptible de fournir un critère plus précis, en matière d'attribution à tel ou tel atelier<sup>8</sup>.

Un facteur supplémentaire invitait Bassompierre à reproduire l'ouvrage de Mirabeau. Dans un autre exemplaire de l'impression 'avignonnaise' de 1761 (ma collection), le faux-titre porte: *L'ami des hommes. Septième partie*. On trouve à la Bibliothèque royale de Bruxelles une édition de l'*Ami des hommes*, avec l'adresse d'Avignon et la date de 1758, dont certaines parties se présentent comme une contrefaçon sortant de l'atelier de Neuvise (VH 4940 A; reprod. 4). Les trois premières, en trois volumes, proposent le texte proprement dit de l'*Ami des hommes*. La quatrième, elle-même divisée en deux volumes datés de 1759 et reliés ensemble, reprend d'autres écrits de Mirabeau: le *Précis de l'organisation ou mémoire sur*

<sup>7</sup> *Etudes sur le XVIII<sup>e</sup> siècle*, 14, 1987, p. 68.

<sup>8</sup> Comparer aussi: *Impôt*, p. 1 et TISSOT, *Avis au peuple sur sa santé*, Bass., 1763, aIV (Bibl. Univ. de Liège, Rés. 1386 A; décrit par Vanden Broeck); *Impôt*, p. 163 et *Grandeur d'âme*, 1761, p. 78, *Grandeur d'âme*, 1762, p. 319, *Ami des filles*, p. 38, etc. On notera que l'édition des *Caractères de l'amitié* reproduite sous les n° 18-19, en 183 p., est à distinguer de celle parue la même année sous l'adresse de 'Francfort, en foire, chez J.F. Bassompierre, libraire à Liège', en 118 p., qui ne sort pas des presses de ce dernier (cf. *Les caractères de l'amitié. Marché du livre et idéologie à Liège vers 1760*, *Bull. du Vieux-Liège*, 256-57, 1992, p. 277-85).

les *Etats provinciaux*, une *Réponse aux objections* et des *Questions intéressantes sur la population, l'agriculture et le commerce*. Un *Avis de l'éditeur* justifie le procédé.

*"Tout ce qui a trait à l'humanité, tient ensemble par une chaîne commune et par une sorte d'affinité". C'est en vertu de cette pensée que l'éditeur a cru pouvoir donner à la suite et sous le titre de l'Ami des hommes un ouvrage déjà connu du même auteur, qui intéresse également la société, et auquel on n'a fait aucun changement, mais seulement quelques augmentations séparées du corps de l'ouvrage. Cette quatrième partie, volume in-4°, ou deux volumes in-12, se distribuera séparément pour compléter les exemplaires des premières éditions.*<sup>9</sup>

Dans l'exemplaire de la Bibliothèque royale, l'ensemble est complété d'une cinquième et d'une sixième partie qui offrent des caractères typographiques tout différents (*Mémoire sur l'agriculture, Réponse à l'essai sur les ponts et chaussées, la voirie et les corvées*). On se limitera dans ce qui suit à l'examen systématique de la *Théorie de l'impôt*. L'ensemble où celle-ci s'intègre, qui reste à identifier, aura sa place un jour dans un inventaire général des contrefaçons liégeoises pour lequel P.-P. Gossiaux et Ph. Vanden Broeck ont fourni maintes notices, publiées ou inédites<sup>10</sup>. On observera seulement que certaines des vignettes figurant aux pages de titre des volumes liégeois appartiennent - comme le bois gravé de la *Théorie de l'impôt* - à un répertoire bien connu, utilisé par Bassompierre dans ses éditions les plus orthodoxes. La vignette de la troisième partie a fait l'objet d'une étude particulière: elle ornait au XVIIIe siècle des éditions portant la marque d'une demi-douzaine d'imprimeurs liégeois différents<sup>11</sup>. La version utilisée ici est bien celle

<sup>9</sup> Les différents volumes ont respectivement: viii-221 p., 3-305 p., 3-302 p., 4-160 p. et 252 p. Sur la motivation commerciale du 'patron-manufacturier' et la typologie des facteurs intervenant dans la décision de publier un ouvrage, cf. T.R. ADAMS et N. BARKER, 'A new model for the study of the book', *A potencie of life. Books in society*, éd. N. BARKER, Londres: The British Library, s.d., 15 sv.

<sup>10</sup> PH. VANDEN BROECK, *Supplément à la Bibliographie liégeoise de X. de Theux. Dix-huitième siècle - 1*, inéd.; P.-P. GOSSIAUX, notices dans *Le siècle des Lumières dans la principauté de Liège*, Liège: Musée de l'Art Wallon, 1980 et *Les Lumières dans les Pays-Bas autrichiens et la principauté de Liège*, Bruxelles: Bibl. royale Albert Ier, 1983.

<sup>11</sup> 'C'est le bouquet...': cf. supra.



qu'on avait repérée chez Bassompierre, en la distinguant d'un modèle très proche que plusieurs ateliers locaux paraissent s'être transmis, de Jean-Philippe Gramme aux Desoer.

En dehors des facteurs commerciaux, qu'est-ce qui justifiait le caractère clandestin d'une contrefaçon de l'ouvrage en question? La 'hardiesse' de Mirabeau père visait un système de collecte de l'impôt faisant des 'traitants' et 'fermiers publics' les vrais maîtres de l'Etat, en contradiction avec l'harmonie 'essentielle' qui devait et pouvait unir le roi et ses sujets. L'ouvrage offrait ainsi ce curieux mélange de fronde et de conservatisme qui excita la verve des rédacteurs de la *Biographie Michaud*, quand ils parlent du 'charlatanisme philanthropique' de l'auteur, dont une 'fausse chaleur' humanitaire habillerait le souci prosaïque de 'ménager l'ordre établi'.

*Loin donc de vouloir borner l'autorité des monarques, je la veux sauver des embûches des flatteurs intéressés, qui, sous le prétexte de la rendre absolue, veulent en effet l'enchaîner des entraves de l'arbitraire, qui rend les princes esclaves des passions qui fermentent autour d'eux, et fauteurs des maux de leur peuple qu'ils ignorent, et qu'ils croient souvent prévenir.*<sup>12</sup>

La peinture de ces maux frappera les contemporains. Elle n'offre pas seulement des trouvailles: une des plus connues consiste à avoir employé métaphoriquement, pour la première fois, le mot *vampire*, appliqué aux financiers. Le décor est celui d'une misère 'aux abois'<sup>13</sup>. 'Une cité pleine d'enrichisseurs usuraires et de traitants, une armée immense d'exacteurs, se nourrissent et s'engraissent du sang de vos sujets'. Une saine 'politique économique' consisterait à faire donner au peuple 'le plus qu'il est possible' en le persuadant 'qu'il paie le moins'. L'inflation d'un sentiment vrai n'en montre pas moins vivement comment la prétention autoritaire 'envahit de fait la propriété morale de chaque individu'. Le tableau paraît s'élargir aux vices d'un régime. Le

<sup>12</sup> *Théorie de l'impôt*, s.l., 1761, p. 137 sv.

<sup>13</sup> P. 131-32, 188., 332 sv., 408 sv.

procès de la 'tyrannie fiscale' frappe des maximes. Le souverain doit comprendre que 'les forces (d'un Etat) consistent en la réunion assurée des volontés libres de son peuple à la sienne'. Réunion qui prend la forme d'un 'marché' où la 'force tutélaire' garantit aux 'producteurs' liberté et sûreté contre l'abandon d'une partie de leur travail.

*C'est la nécessité de cette combinaison qui constate le droit naturel et imprescriptible des peuples de concourir par leur consentement à la demande du prince en fait d'imposition.*

Sans doute Mirabeau ne va-t-il pas jusqu'à laisser croire que 'le consentement formel du peuple' soit nécessaire en matière d'impôt 'pour donner autorité de loi à toute ordonnance'. Mais au delà de la rhétorique émotionnelle qui l'anime, la critique ouvre aussi, à coups de slogans, des perspectives politiques plus larges. Qu'est-ce que l'Etat sans la propriété et le salaire? De quoi dépend la vigueur d'une nation sinon des 'fonds' que procure la fiscalité? Il faut crier au roi: 'Séparez les membres de l'estomac, il n'est plus qu'une poche vuide, sans fonctions et sans existence'. Les financiers 'n'ont des moyens réels que les vôtres, et vous n'en avez d'autres que ceux de votre peuple'. Même si la physiocratie dont participe cette critique fait doublement barrage à la montée du libéralisme radical, qui fragmente l'autorité, et à l'affirmation de la souveraineté populaire, qui la transfère, l'ouvrage martèle des mots d'ordre justifiant suffisamment l'anonymat conservé par son éditeur liégeois.

La participation locale à la diffusion des oeuvres de l'*Ami des hommes* lève un coin du voile sur une décennie dont l'effervescence intellectuelle reste certainement à découvrir et à apprécier, dans le cas liégeois. Le tableau est à coup sûr bien différent de celui que présente la bibliographie officielle - qui cite opportunément, dans le sillage publicitaire de Mirabeau, l'*Ami des filles* de Graillard de Gravelle (1761). L'attribution à Bassompierre des éditions originales de plusieurs écrits de Morelly, dont le célèbre *Code de la nature*, pourrait constituer l'illustration la plus éclatante de cette fermentation souterraine. Il y aurait aussi à examiner le rôle d'une cour qu'on a caractérisée, à travers l'expérience du résident



français de l'époque, Durand d'Aubigny, comme 'l'une des plus extraordinaires de la vieille Europe'<sup>14</sup>.

L'épidémie de remontrances' (Voltaire) que suscita en France la question de l'impôt et des finances publiques produisit chez nous des échos que l'on ne perçoit encore qu'imparfaitement, entre les lignes des archives de la librairie parisienne. C'est 'sur un imprimé qui lui a été envoyé de Liège' que le libraire Jean-Jacques Besongne, de Rouen, a pris copie vers 1760 des *Véritables intérêts de la patrie* du chevalier de Forge, dont il a tiré sept-cent cinquante exemplaires<sup>15</sup>. La confession que lui arrache son séjour à la Bastille mentionne, parmi les livres qui accompagnent les *Véritables intérêts* dans ses envois, un autre écrit dénonçant le système de la Ferme générale, le *Secret des finances divulgué*, attribué à Jean-Baptiste-François Vieilh, 'vérificateur des contrôles à Alençon'. Ces 'brochures du jour', où se distingue encore l'*Anti-financier* de Darigrand, ouvrent la perspective sur une 'critique populaire' bénéficiant des discrets réseaux de distribution établis entre Liège et Paris, via Sedan ou Dunkerque (par des colporteurs qui s'appellent Personne, Roger ou Marais). Sur le même rayon ou dans le même ballot que la *Théorie de l'impôt*, elles mériteraient sans nul doute qu'on s'y intéresse.

Universités de Liège et de Bruxelles  
Faculté de Philosophie et Lettres  
Philologie romane

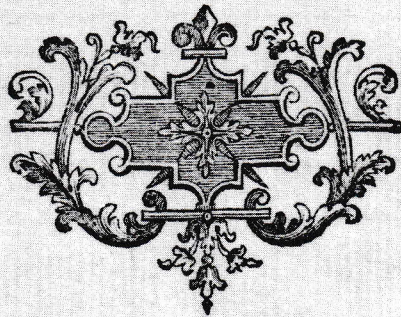
<sup>14</sup> F. MAGNETTE, 'Un diplomate français d'ancien régime à Liège', *La vie wallonne*, 7, 1926-27, p. 57-74.

<sup>15</sup> 'Voltaire et l'édition liégeoise jusqu'en 1765', *Livres et Lumières au pays de Liège (1730-1830)*, Liège: Deoser, 1980, p. 132-34.

# THÉORIE

DE

*L'IMPÔT.*



A AVIGNON.

---

*M. DCC. LXI.*

Reprod. 1. Coll. privée  
Dimensions de l'original: 162 x 95 mm.

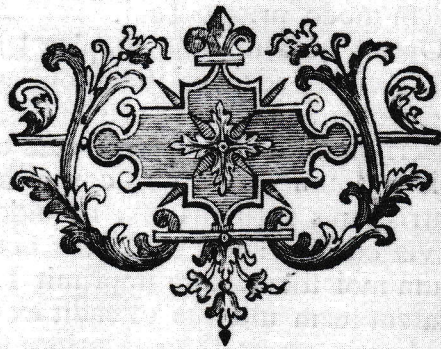


48

*Disquisitio*

vos denudatos & semi exesos si calida foveas, dolor ad tempus mitificetur, cum tam sit difficile talibus remedia adhibere quibus ista ulcera non exasperentur.

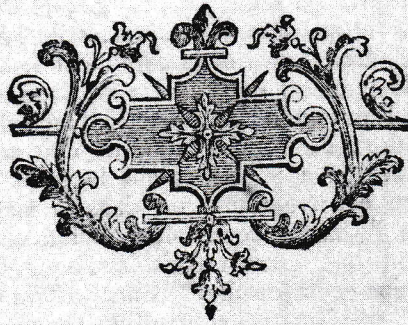
Sed pluvia hoc modo depurata, dotes istas eminenter continebit, ab omnibus heterogeneis liberata, nisi quod aliquandò & certis in circumstantiis fumis caminorum inquinari possit.



CA-

Reprod. 2. Jean-Baptiste de Malmédy,  
*Disquisitio physico medica de natura aquae*,  
Liège, Gramme, 1735, p. 48 - BULg, 7528 A

542 *G A L E R I E*  
res, la nature lui a refusé un cœur. Ils pen-  
soient ces deux guerriers que le marbre qui  
touchoit aux cendres de Maurice, avoit le  
pouvoir de communiquer la valeur & de  
faire des Héros.





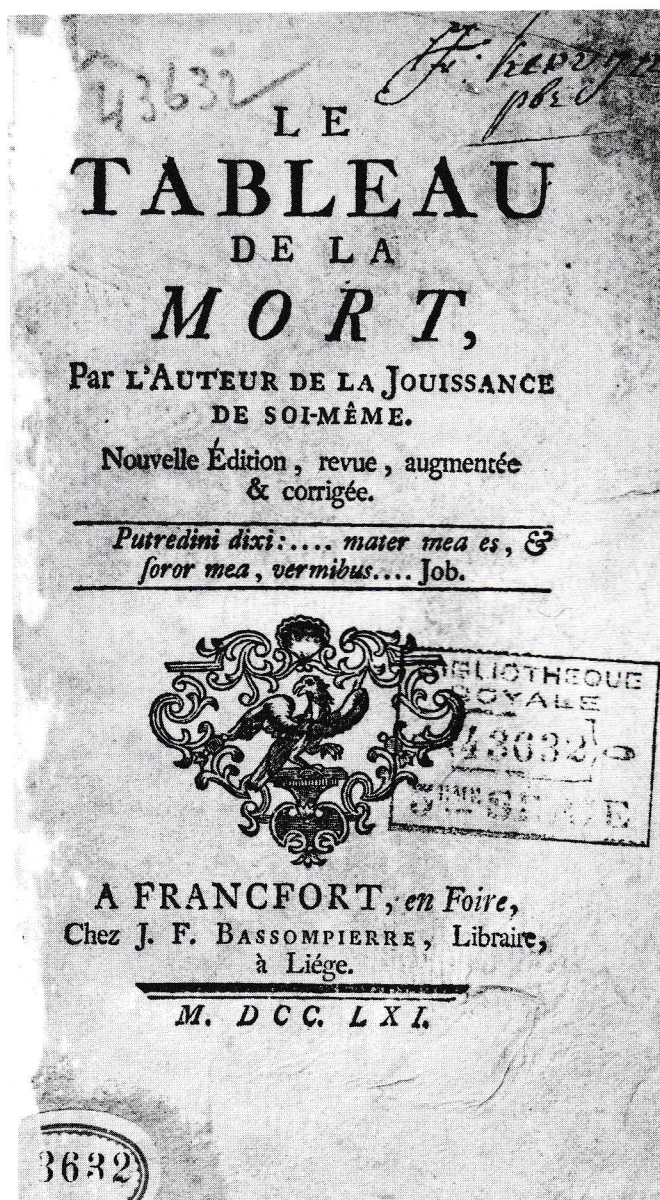
PRÉC  
DE  
L'ORGANISATION  
OU  
MÉMOIRE  
SUR  
LES ÉTATS  
PROVINCIAUX.



A AVIGNON.

---

M. DCC. LIX.



Reprod. 5. BR, III. 43632 A  
 Bibl. Nat., D 27798 quater

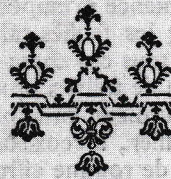


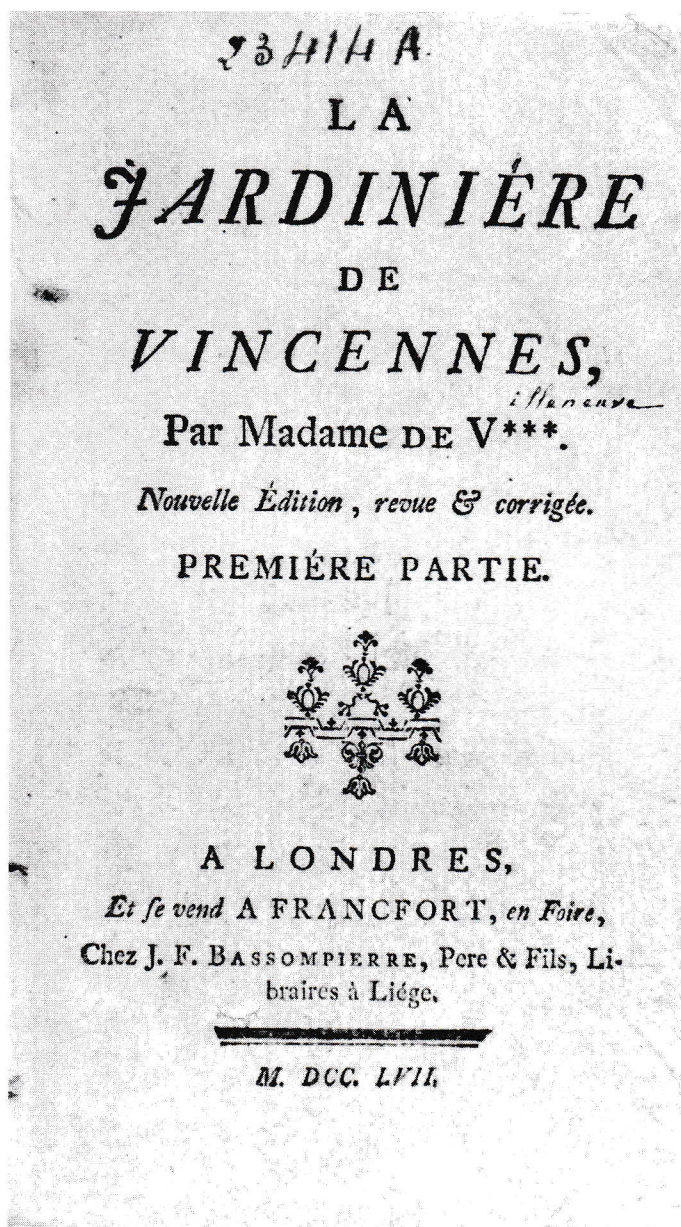
72

## THEORIE

ce qu'il embrasse, & asséoir les revenus du Fisc, co-proprétaire naturel dans l'Etat, sur le produit, ainsi que le sont tous les autres revenus quelconques.

Avant de détailler la maniere dont peut se faire ce grand changement, je dois vous montrer dans le même sens précis où j'ai présenté toute cette matiere, quels sont les inconvénients inséparables de la forme de régie intérieure de cette partie dans vos Etats: je dis de la forme seulement, sans considérer quant à présent les vices du fond, qui entraînent néanmoins les autres, mais que j'ai désignés ci-dessus en passant.







**DE L'IMPOT. 141**

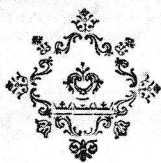
Loin de vous surprendre des services imaginaires, ou acheter l'honneur de vous en rendre de réels, la considération & la gloire en feroient le prix, & ce prix, partie principale de votre trésor, soulageant la partie pécuniaire, vous n'auriez à donner de l'argent qu'au besoin, & vous seriez riche en bénédictions de votre Peuple, autant que vous l'êtes en vertus, dont on lui ravit l'influence & le fruit.

C'est ici le lieu de vous démontrer, par un précis sommaire, quel feroit le progrès rapide de la régénération, au moyen du régime simple & naturel, dont je dois vous présenter les détails.



## DES FILLES. 11

ler fans en rien faire. Dès-lors j'avois bâti un plan d'éducation pour mes enfans: ils étoient l'objet de toutes mes réflexions. Resté malgré moi dans le célibat, elles ne m'ont été d'aucun usage personnel. Que je serois heureux, si je pouvois aujourd'hui faire goûter aux jeunes personnes des principes que j'aurois voulu inspirer à mes filles!

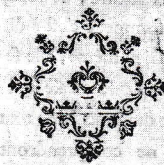


B

Reprod. 9. Graillard de Graville,  
*L'ami des filles*, Liège, Bassompierre,  
1761, p. 11 - BULg, 13009 A

## 112 LA GRANDEUR

préconiser dans des ouvrages dictés /  
/ par la passion, ils n'en seront pas plus /  
heureux, & toujours les dégoûts du /  
juste vaudront mieux que leurs conso- /  
lations. Il n'y a point de paix pour les /  
impies, l'Oracle est prononcé.

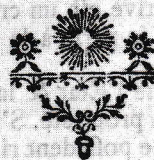


Reprod. 10. Caraccioli, *La grandeur d'âme*,  
Liège, Bassompierre, 1761, p. 142.



**DE L'IMPOT. 91**

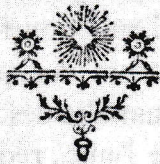
de ce que j'alléguerai relativement aux produits actuels, dont dépend votre recette journalière. Je l'appuyérai sur des relevés faits d'après une perquisition exacte, & d'après les hiéroglyphes mêmes des ravisseurs, qui ne sont pas inintelligibles à tous. Le principal de l'opération, dans l'état d'accablement & de méfiance où l'on tient depuis long-temps vos Sujets, est de donner un tel branle à la machine, qu'elle aille presque d'elle-même, attendu que l'universalité de vos Sujets est devenue comme impropre de fait & de volonté à tout maniement. J'espère tracer ici l'esquissé d'une idée recevable à cet égard. De plus habiles & plus versés que moi ne dédaigneront pas de la perfectionner, persuadés au premier coup d'œil que c'est la véritable voye, & qu'il ne s'agit que de l'applanir.

**E c**

*D' A M E.*

201

sa passion, & qu'il sacrifioit son ame à la vengeance ou à l'amour. L'Univers ne nous offre de toutes parts que des monuments de servitude, & il n'y a pas jusques sur les mausolées où l'on ne découvre combien les hommes furent toujours sujets à la vanité. Esclaves des erreurs, des modes, des plaisirs, des richesses, de notre humeur; nous voilà dépeints au naturel, & d'où dérivent tous nos chagrins, tous nos remords, toutes nos frivolités: & voilà ce qui durera tant que nous vivrons, si, par un effort digne de notre origine, nous ne pénétrons jusqu'au Ciel, le séjour du repos & de la liberté.

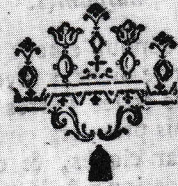


15

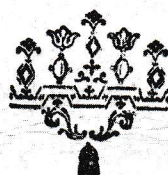


## 122 THEORIE

net par arpent differe depuis 200 livres jusqu'à vingt sols. Or, pour trouver le produit de ces six millions d'arpents, on les divise par dégradations de produit net en vingt classes, dont les herbages forment la premiere, & sont tirés à un haut prix en proportion de leur petite quantité. Les prés forment le second ordre, & sont tirés en proportion de leur plus grande quantité. Les marécages & les prés de peu de qualité abandonnés au paturage des bestiaux, forment la troisieme classe proportionnée également à la quantité des patureaux de ce genre.



314 LE TABLEAU  
vre, ayant écrit sur la Mort, mé-  
rite, en quelque sorte, que vous le  
recommandiez à la miséricorde de  
l'Eternel, lorsqu'il aura terminé sa  
vie.

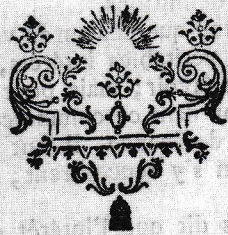


Reprod. 14. Caraccioli, *Le tableau de la mort*,  
Liège, Bassompierre, 1761, p. 314.

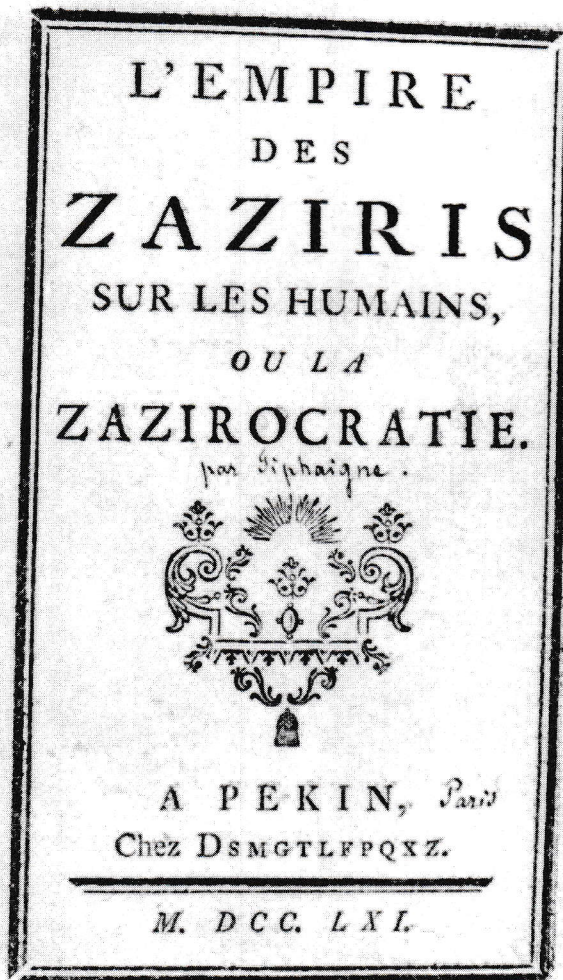


**D E L' I M P O T. 21**

fera par soi-même indivisible : il n'y aura qu'une forme, qu'une vie & qu'une organisation commune, qui distribuera, par une circulation régulière, & dans une proportion essentielle, les sucs qui vivifient le chef & les membres. Je crois avoir énoncé les éléments de cette vérité; j'espère parvenir à en développer toute la science.

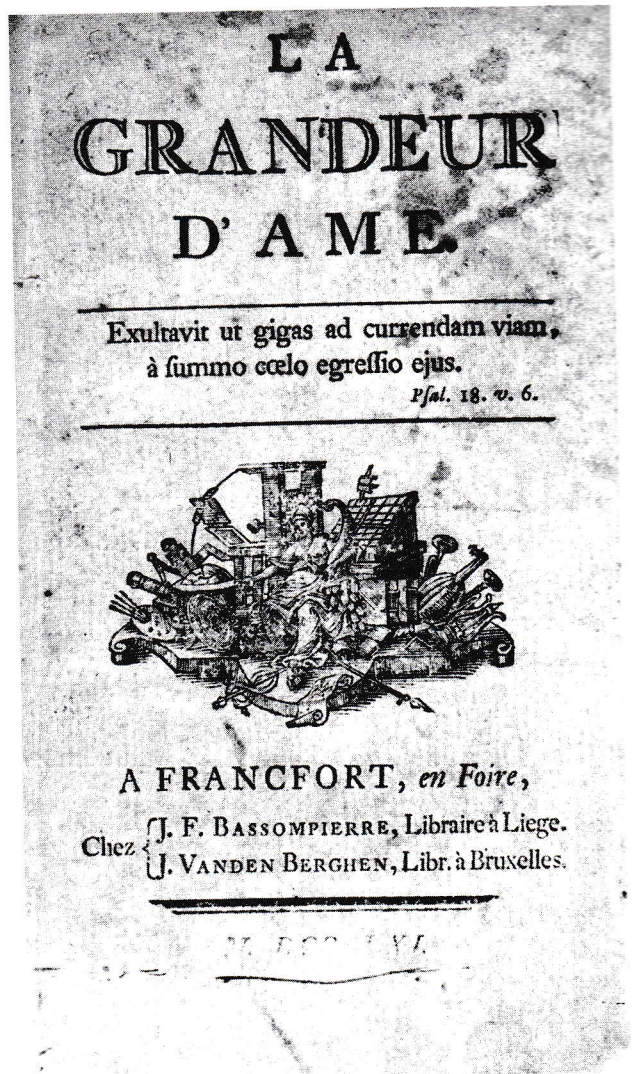


**B 3**



Reprod. 16.  
Tiphaigne de La Roche, *L'empire des Zaziris*  
- BULg, 23023A





Reprod. 17. BCLg. C 2518 (exemplaire d'imprimeur)